

Difficile reclassement pour les « Alstom » de Belfort

Par [Alain Guillemoles](#), le 26/9/2016 à 03h05

Alors que la direction d'Alstom entend fermer son usine de Belfort, les salariés concernés seront peu nombreux à partir vers d'autres sites, invoquant les coûts ou des raisons familiales.

Trop compliqué, trop cher... Non, les salariés de l'usine Alstom de Belfort ne sont pas prêts à se déplacer de 200 km. Dans cette ville aux portes du Jura, la direction du groupe a créé l'émoi, le 7 septembre, en annonçant son intention de fermer l'usine historique de locomotives pour déplacer la fabrication à Reichshoffen, en Alsace.

Près de 400 salariés risquent d'être touchés. La plupart sont employés de longue date – vingt et un ans d'ancienneté en moyenne sur le site – et sont arrivés à une époque où Alstom était synonyme de sécurité de l'emploi.

> À lire aussi : [La mobilité, un atout pour l'emploi ?](#)

À présent, l'entreprise doit proposer à chacun un nouveau poste, à Reichshoffen ou sur un autre site français du groupe. Pour les accompagner, Alstom s'apprête aussi à mettre sur la table des « aides à la mobilité », qui consistent à participer aux frais de déménagement.

Des freins à la mobilité

Pourtant, parmi les personnes concernées, très peu envisagent de quitter Belfort. Ou d'effectuer quotidiennement les deux heures d'autoroute pour rejoindre Reichshoffen.

Christiane avait 19 ans lorsqu'elle a franchi pour la première fois les portes de l'usine. Elle rejoint alors le service logistique, qu'elle n'a jamais quitté, en trente-trois ans d'activité. « *Nous apportons les pièces détachées aux différents ateliers* », explique cette quinquagénaire qui précise gagner « *autour de 1 800 € par mois* ».

Proche de sa famille, attachée à sa région, elle mène à Belfort une vie parfaitement réglée, qu'elle ne s'attendait pas à devoir remettre en question un jour : elle a ici ses parents, âgés, dont elle s'occupe ; une fille, à la maison, qui est en recherche d'emploi ; et un mari, qui travaille dans le bâtiment. « *Je ne vais quand même pas laisser mes proches pour partir toute la semaine travailler ailleurs* », soupire-t-elle.

Des reclassements plus compliqués pour les plus âgés

Parmi les freins à la mobilité, Nicolas, 44 ans dont vingt-six comme câbleur chez Alstom, avance d'abord la difficulté à vendre sa maison de Belfort. « *J'ai encore un crédit à payer. Et maintenant, le prix va baisser, il ne faut pas rêver* », raconte-t-il avant d'ajouter que lui aussi se dit « *enraciné* » sur le territoire. « *J'ai ici mes amis, ma famille, j'y suis bien. Je me vois mal quitter tout cela* », dit-il.

Jean-Louis, de son côté, évoque la garde alternée de son enfant : « *Je suis divorcé. J'ai mon fils une semaine sur deux à la maison. Pour moi, pas question de partir.* »

Les difficultés pour rebondir, au cas où Alstom maintiendrait sa décision de fermer l'usine, malgré les pressions du gouvernement, ne seront pas les mêmes pour tous. « *Pour les cadres, il ne devrait pas y avoir trop de problèmes*, explique Loubna Romer-Rifad, responsable régionale d'APC, cabinet de conseil en ressources humaines à Belfort. *Beaucoup peuvent être repris par des sous-traitants s'ils ne veulent pas quitter la région. Par ailleurs, les jeunes ont la possibilité de se tourner vers l'industrie automobile. Mais la difficulté principale sera de reclasser les plus de 45 ans qui sont peu qualifiés* ».

« L'ailleurs fait peur »

Loubna Romer-Rifad évoque aussi la mentalité du territoire, qu'elle qualifie de « *pas très flexible* ». « *C'est vrai, ici, on est attachés à notre pays. L'ailleurs fait peur* », reconnaît Nicolas, le câbleur.

Avant de raconter : « *Notre génération est comme cela. On a tout fait, ici. Les jeunes ne sont plus pareils. Mon fils, par exemple, est prêt à partir passer le week-end à Barcelone...* » Ce dernier n'a pas pris le chemin de l'usine : il travaille dans une collectivité locale, où il enchaîne les contrats à durée déterminée. Il a dû s'accommoder d'une instabilité que son père n'a pas connue.

Alain Guillemoles